Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1846

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Christoph Blocher réclame, publiquement, 20% d'économie sur le budget militaire. Discrépances.

Faut-il donc rechercher dans le corps des officiers de terrain, professionnels ou miliciens, les valeurs de l'engagement? Lisez la *Revue militaire suisse!* Vous mesurerez l'ampleur du désenchantement. Les consultants et les nouveaux gestionnaires ont pris en main l'administration militaire.

La crise n'est donc pas budgétaire seulement et, si elle éclate aujourd'hui, ce n'est pas par l'effet du frein aux dépenses et du coût pharaonique des nouveaux équipements. Ce qui a changé fondamentalement, c'est la position de la Suisse, politiquement et même géographiquement.

Le Congrès de Vienne

Aux 19e et 20e siècles, la Suisse, neutre, est considérée comme un facteur d'équilibre entre les grands Etats-nations. Elle est la gardienne des principaux cols alpins, c'est-àdire lieu de repli et d'ouverture. Bien qu'elle n'ait pas été invitée à la fête-anniversaire de la chute du Mur, l'événement la concernait au premier chef. La Suisse justifiait jusqu'en 1989 sa neutralité par le souci d'équilibre entre le bloc occidental et le bloc soviétique. Son armée fermait le corridor constitué par l'Autriche neutre et le territoire helvétique.

Aujourd'hui sa contribution géo-stratégique a muté. Elle n'est plus un réduit, ni militaire, ni bancaire. Ce n'est pas un hasard si ces deux rôles sont remis en cause simultanément.

Ce changement de statut international est un ébranlement qui touche en profondeur. Les couacs de la musique militaire n'en sont que le révélateur.

Le repositionnement

L'adaptation à la nouvelle donne mondiale et européenne est un exercice banal, entraînant tous les secteurs, de la recherche à l'agriculture, dans l'exercice épuisant du bilatéralisme.

La réorganisation militaire est

d'une autre nature. Que l'on sache, personne ne l'exige de nous. Nous n'avons à la négocier qu'avec nous-mêmes. Mais ce n'est pas pour autant un exercice académique. Il touche à nos racines historiques.

Pourquoi ne pas saisir le cafouillage actuel de l'armée pour organiser une réflexion sur l'essentiel, à savoir le repositionnement de la Suisse.

Cela impliquerait d'une part un moratoire de deux à trois ans des dépenses d'armement, l'armée recevant une enveloppe globale pour son fonctionnement ordinaire. D'autre part devraient être «mobilisés» hommes et femmes, ceux qui peuvent contribuer à une réflexion sur notre rôle dans l'Europe et le monde, sur la part que nous voulons prendre dans la politique de sécurité internationale, sur l'obligation de servir, sur le prix que nous acceptons de payer pour tenir notre rang.

Un chapitre est clos, celui du Congrès de Vienne. Il a couvert deux siècles, 1815-2010. La suite est à écrire.